



Association Nivernais Berry Des Usagers du Train  
Maison des Associations  
Mairie de COSNE SUR LOIRE  
Quai Jules Moineau BP 123  
58206 COSNE COURS SUR LOIRE  
Mail : [anbut@hotmail.fr](mailto:anbut@hotmail.fr)  
Site internet : <http://www.anbut.org>

Chers adhérents,

Notre Assemblée générale extraordinaire s'est déroulée à Cosne-sur-Loire le dimanche 23 juin 2013 à 10h. Une trentaine de personnes étaient présentes, parmi lesquelles M. Derbier, maire de Cosne, Pascal Jaillet et Hicham Boujlilat, adjoints. Après la présentation du bilan de l'année 2012 – voir détail ci-dessous –, la parole a été laissée à l'auditoire.

Nous avons pu constater ces deux derniers mois une amélioration des conditions de circulation, néanmoins, il demeure encore de sérieux problèmes qui ont été l'objet de discussions animées autour des témoignages de plusieurs adhérents :

- La prise en compte de l'abonnement sur la carte grand voyageur : plusieurs d'entre nous ont été contrôlés et menacés de payer une amende alors qu'ils étaient titulaires d'un abonnement valable mais qui ne figurait pas sur leur carte. Tous les contrôleurs n'ont d'ailleurs pas tenu le même discours. Nous sommes d'ailleurs en droit de nous interroger sur leur formation, tout comme celle des agents des guichets, qui ne font pas systématiquement la même réponse à une même question. Peut-être est-ce aussi le fait que les nouveautés informatiques ne sont pas nécessairement préalablement adaptées au contrôle.

-La question des tarifs semble aujourd'hui la plus importante, à la veille du passage au tarif unique pour le pass navigo des franciliens. Il semble que les usagers de Bourgogne et du Centre soient lourdement pénalisés : le forfait mensuel est désormais à 436 euros pour un départ de Cosne, pour 200 kilomètres soit 2,18 euros du kilomètre hors transports intramuros. Les usagers de Nemours feront bientôt 84 kilomètres pour 78 euros soit 0,92 centimes du kilomètre avec les transports intramuros inclus.

-Au départ de Paris, aucune priorité n'est donnée à ceux qui paient si cher lorsque les places sont occupées ! Il y a aussi disparité entre les administrés de la région Bourgogne et ceux de la région Centre dont les usagers du train bénéficient d'une aide imposable jusqu'à concurrence de 75,-€ restant à leur charge : pourquoi pas l'équivalent pour les usagers de la région Bourgogne ? La défense de ce point sera une de nos priorités.

-le problème des horaires d'ouverture de la gare de la Charité ont été soulevés car ils ne sont pas en corrélation avec les heures des trains, et notamment du premier train.

-un peu de rêve ?? A quand les bornes de retraits automatiques dans nos gares ??

Nous avons insisté à nouveau sur la tenue d'un CLAD à Cosne. Celui-ci est initié par les pouvoirs publics. Le Maire de Cosne nous a demandé de lui fournir le nom des personnes à contacter afin qu'il puisse lancer l'organisation.

-Mr Boujlila, se présente comme le porte – parole du Sénateur Gorce et nous informe sur les points suivants :

Une rencontre est prévue entre le Sénateur et les dirigeants de la SNCF le 4 Juillet 2013.

Des travaux sur la ligne entre Cosne et Nevers devraient se poursuivre.

Faire de la ligne Nevers- Paris est une priorité du Sénateur mais également de François Bonneau, président du conseil régional du centre.

Vous pouvez vous mobiliser et vous inscrire sur le SRADT <http://www.region-bourgogne.fr/Espace-collaboration-SRADT>

-M. Derbier, maire de Cosne, est intervenu pour réaffirmer l'attention portée par les élus à la desserte ferroviaire et réaffirmer son soutien à l'association dont l'existence lui semble primordiale. De l'action collective des usagers et des informations recueillies par l'association dépende en grande partie l'efficacité de l'intervention des élus auprès de la SNCF et du Conseil régional.

**La séance fut levée et s'est suivie par un apéritif convivial.**

Nous profitons de cette newsletter pour vous relater le dernier bruit en vogue sur notre ligne. Un soir un contrôleur nous a informés que désormais nous ne pourrions plus bénéficier des billets à ½ tarif sur présentation d'un forfait échu de moins de 2 mois. FAUX !!!

Vérification faite auprès de notre interlocuteur, il s'avère que cette mesure ne nous concerne pas. Vous trouverez ci-après la réponse qui nous a été faite :

« le sujet auquel vous faites référence concerne les abonnements permettant la soudure "NAVIGO IDF + Tarification Intercités". Il faut retenir 2 points importants :

1/ Le seul tarif Intercités autorisé sur le parcours SOUPPES - MONTARGIS et au delà en complément d'un NAVIGO zone 1-5 est un **ABONNEMENT FORFAIT en cours de validité** (hebdomadaire, mensuel, ou annuel "optiforfait").

2/ La soudure entre un titre IDF et tout billet complémentaire à un abonnement forfait échu depuis moins de deux mois EST INTERDITE.

Ces dispositions figurent aux conditions générales de vente depuis avril 2010 et sont aussi reprises dans l'édition de janvier 2013, volume 2, gamme tarifaire, pages 20 et 21 disponible sur le site de l'ANBUT.

Les équipes de contrôleurs ont été informées en ce sens (rappel de la réglementation en vigueur, le 24 juin 2013 étant une date d'application stricte, pour besoin d'uniformisation des pratiques de contrôle). »

**Dernière précision : L'ANBUT est désormais accessible à l'adresse suivante : <http://www.anbut.org>**

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances loin des tracasseries habituelles et vous donnons rendez vous à la rentrée.

Le bureau.

## Article de Juillet 2013 Le régional de COSNE SUR LOIRE

**Association Nivernais-Berry des usagers du train**  
**Les voyageurs ont la parole**

**La dégradation continue du service SNCF, sur la ligne Paris-Clermont, donne du fil à retordre à l'association d'usagers. Dialogue.**

► L'Association Nivernais-Berry des usagers du train (ANBUT) parvient à se faire entendre de la SNCF et des instances régionales, en charge du service.

« Nous ne sommes pas politisés », insiste Alexandre Blandin, porte-voix des quatre-vingt-trois adhérents, cela rend l'association crédible. Je suis un ancien de la ligne. La ville ne s'est pas assez battue mais, aujourd'hui, des élus sont sensibilisés. Depuis qu'on est à Bercy, c'est pire. Pourtant la SNCF veut améliorer les choses ».

**Voie occupée, à Cosne !**

Il estime le dialogue productif, même si les choses ne vont jamais assez vite. En 2012, les trains entre Paris et Cosne ont cumulé cent-trente heures de retard, « essentiellement du fait d'incompétence de la SNCF, du laisser-aller, du manque d'entretien, du



**Alexandre Blandin, lors de la manifestation de janvier.**

vieillesse du matériel ». En janvier 2013, élus et usagers ont haussé le ton, bloquant (symboliquement) une voie, à Cosne. S'il le faut, ils bloqueront Bercy... Cela a fait bouger les choses, avec un « plan impact » : un vrai interlocuteur désigné à Bercy, un plan de révision massif des locomotives (2013-2015).

L'association a attiré l'attention de la SNCF sur l'exploitation de la gare de Cosne : l'ouverture est

avancée à 5 heures du matin, avec deux personnes, ce qui permet de composer les billets avant le premier train.

**Tarifs en hausse**

Côté tarifs, les dents grincent : moins de trains, qualité de service aléatoire, seuls les tarifs grimpent ! Une réflexion est engagée pour obtenir un forfait « région » aussi avantageux qu'à Dijon ou Sens.

Les horaires font l'objet de négociations conti-

nuelles : on souhaite avancer le train du dimanche de 11 heures à 7 heures, pour mieux profiter d'une journée à Paris.

Concernant le projet de LGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon, retardé à l'après 2030, l'ANBUT est favorable à une liaison rapide complémentaire Orléans-Gien-Cosne-Nevers avec l'option Ouest. D'autre part, elle estime qu'il est urgent d'améliorer les dessertes existantes.

À suivre... Les comités de lignes ont été supprimés. Une nouvelle instance de concertation a vu le jour : le comité local d'animation et de développement. La mairie de Cosne est prête à accueillir la première séance, à la rentrée.

**HERVÉ MARTIN**

**DERNIERE MINUTE.** Des usagers s'élèvent contre la suppression en dernière heure, du 7 juillet au 31 août, de plusieurs TER Cosne-Nevers et Nevers-Cosne, faute de voyageurs. Il reste le covoiturage...

# Info Sur l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2013

Bonjour à tous et merci d'être venu.  
Nous avons compté les pouvoirs des adhérents

## Le nouveau bureau :

Démission de secrétaire Général Madame NALEPA Corinne  
Election du nouveau Secrétaire Générale Madame Dominique MASSOUNIE  
Monsieur Alexandre BLANDIN Président  
Monsieur Michel GONIN Vice Président  
Madame Florence GRETKA Trésorière

Nous sommes à ce jour 83 adhérents.

En ce qui concerne le Compte Bancaire de l'Association, nous vous précisons que celui-ci à un solde créditeur de 912,28 €.

Nous avons ouvert un compte épargne ou nous avons déposé 500,00 €.

Les dépenses se sont élevées à 516,10 € et les recettes à 471,00 €

La mairie de COSNE SUR LOIRE nous a accordée de nouveau une subvention de 300,00 € afin de palier à nos différentes actions à entreprendre et nous remercions le maire pour la confiance qu'il fait à l'association.

## Allocution du président

Quels sont les termes qui qualifieraient le plus l'attitude de la SNCF sur notre ligne :

## **Désorganisation, irrespect, négligence, et incompétence.**

### Cette année fut riche en événements mais avec toujours les mêmes problèmes

Trains en retard 130 Heures sur une année (consultables sur notre site) à la suite de :

- Des mises à dispositions tardives des locomotives,
- Des absences de trains,
- Des Suppression de train au dernier moment (suite à du personnel manquant),
- Des Locomotives attribuées à un TéoZ,
- La présence de sacs plastiques sur les caténaires par manque d'entretien des voies en gare de Bercy,
- Des pannes fréquentes de trains ( TéoZ, marchandises, intercaté),
- Problème de signalisation,
- Affaissements des voies,
- Aiguillage cassé,
- Déraillement d'une locomotive en gare de Bercy,
- Et pour finir les Problèmes de gestion de trafic pour lequel la SNCF nous présente ses excuses au quotidien,
- Suppression des comités de lignes ; ce qui nous prive d'un lieu d'échange et nous permettait de nous tenir informés de l'actualité,

Quelques petites anecdotes qui font frémir :

Le 13 Février      5909 – 40 minutes  
                          5908 – supprimé  
                          5915 – 1 heure 30 dont 30 minutes imputables à la mise à quai tardive du train

Le 13 Mars        Ils partirent mais n'arrivèrent jamais à Paris....

L'année commença sur les chapeaux des voies par un blocage des voies en gare de COSNE le 12 Janvier 2013.

Ce qui peut sembler peu pour certains, fut considéré par nous comme une vraie réussite :

70 personnes présentes, 15 élus.

Le grand absent fut la SNCF

On peut considérer cette manifestation comme bon enfant, bien encadré par le personnel de la SNCF et des forces de l'ordre.

Nous considérons que notre objectif a été rempli.

Mais malheureusement, cela n'a pas suffi à faire disparaître les problèmes. Mimi MATY n'était pas là.

- Durant cette manifestation, Monsieur GORCE s'est proposé d'être notre porte-parole avec la SNCF. Nous l'avons d'ailleurs rencontré le 23 Mars 2013.

Le 4 Février 2013 nous nous rendions au CLAD à Briare.

Le C.L.A.D est à l'initiative des régions et peut être assimilé au comité de ligne qui existait auparavant, mais dans une version édulcorée sans prise de décisions.

Etaient présents, les élus du Loiret, le Sénateur SUEUR, une collaboratrice de Monsieur le Sénateur GORCE, la personne en charge des transports au conseil régional du Loiret, les représentants de la SNCF, Monsieur BOLOT, les associations d'usagers, l'ANBUT et celle de Gien et une assemblée relativement nombreuse constituée cependant pour la majorité de retraités.

Ont été évoqués les points suivants :

- Les accords existants sur le fonctionnement de la ligne Paris-Nevers vont jusqu'au 31.12.2014. une demande d'extension d'un an a été formulée. Il n'est de toute façon pas de l'intérêt de la SNCF de supprimer cette desserte.
- A la rumeur qui court et qui consiste à dire qu'un terminus à Montargis serait mis en place avec poursuite du trajet en train de banlieue jusqu'à Paris, il nous a été formellement dit que ces propos n'étaient pas fondés. Monsieur BOLOT a été sur ce point très clair.
- Pour lutter contre la dégradation de nos conditions de transport, suite aux nombreux retards subit, un plan d'action nommé « impact » a été instauré au 31 Décembre 2012. Il consiste à une mise en place de locomotives de réserve ainsi que de personnel. Laissons passer un trimestre pour voir si «l'impact » a bien lieu
- Soyez heureux d'apprendre que notre parc de locomotives sera entièrement rénové à la fin de l'année 2015. (Imaginez 9000 points de contrôle sur chaque machine).
- A la question de la suppression de l'arrêt à NEMOURS, il nous a été répondu que la région payait pour que le train marque cet arrêt par conséquent, pas de suppression possible.
- Afin de réduire le temps de prise de décision, il est envisagé la possibilité d'affecter un responsable en gare de Bercy.
- Un endroit où seraient parquées les locomotives en gare de Bercy est également à l'étude.
- L'affectation de voitures TGV comme certains d'entre vous auraient pu l'entendre est à l'étude, mais elles seraient réservées aux trains directs (Teoz). Nous leur avons d'ailleurs fait remarquer que les voitures refaites nous permettaient de voyager dans de bonnes conditions.
- Les usagers de la région centre bénéficient d'une prise en charge de la partie résiduelle non remboursée par l'employeur, laissant à la charge de l'utilisateur 75,00 € par mois. (cette aide étant imposable). Nous ne manquerons pas d'évoquer la mise en place de cette aide pour la région Bourgogne.
- Des portes automatiques vont être installées en gare de Bercy.
- Une nouvelle station de métro côté parking gare de Bercy serait à l'étude à l'horizon 2017.

Le 22 Mars 2013 nous rencontrons à leur demande la SNCF :

Nous sommes revenus sur la journée du 12 Mars 2013, ils nous ont avoué avoir été dépassés et atteint leurs limites compte tenu de la globalisation du phénomène. Ce qui explique le peu d'informations, la désorganisation pour nous ramener dans nos foyers, l'absence de collation. Par contre, ils ont admis que la non prise en charge des usagers était inexcusable.

Ils nous ont confirmés que Mr BOLOT était parti en retraite et nous avons eu l'occasion de rencontrer son successeur lors du dernier CLAD

L'extension de la convention jusqu'au 31.12.2014 a été validée, ce qui implique aucun changement sur notre ligne jusqu'à cette date. Une nouvelle convention (rédigée désormais par l'état) sur 3 ans sera à nouveau signée avec les différents partenaires impliqués. (SNCF, région...)

Nous leur avons signalé le comportement « limite » de certains contrôleurs à notre égard « si vous êtes mécontents, prenez donc votre voiture ». Nous avons déjà effectué des signalements auprès du responsable, Mr. CLAUDEL, ce qui a fait l'objet de communication en interne.

Nous avons fait le point sur le projet impact qui nous avait été présenté lors du dernier CLAD. Ce dernier se met tout doucement en place et les premiers effets devraient se voir courant Juin.

## Deux annonces qui nous ont semblées intéressantes nous ont été diffusées :

La création en Octobre 2013 d'un poste de décision à Bercy où devrait être traitées les disfonctionnements des trains.

La création également en Octobre 2013 gare de l'Est d'un poste de supervision dédié uniquement aux inter-cités. Nous leur avons confié que nous espérons que ces deux créations permettraient une prise de décision plus rapide ainsi qu'une meilleure anticipation. En bref, de l'espoir de ce côté-là.

Il nous a été confirmé que les navettes n'avaient jamais été pour les inter-cités mais uniquement pour les inter-cités à réservation (anciens téoz) et était compris dans le package arrivée des trains à Bercy en lieu et place de gare de Lyon. Par conséquent les navettes partent 30 minutes après l'arrivée des inter-cités à réservation. Les annonces faites dans nos trains devraient être supprimées.

Les mises à quai tardives que nous avons rencontrées massivement en Janvier et Février ont une explication. « L'atelier Charollais » où étaient stockées les machines en gare de Lyon est en travaux, par conséquent les locomotives étaient stationnées sur les voies. Le manque d'habitude, de communication entre les différents services ont expliqué les nombreux disfonctionnements qui il faut le reconnaître se sont atténués à compter du 14 Février 2013. Cette période de travaux devrait s'achever fin Avril, et il faudra après que tout ce petit monde renoue avec les anciennes habitudes. Pas gagné !!

Nous leur avons également suggéré d'effectuer certaines modifications concernant les horaires des trains :

- Retarder le dernier train du vendredi d'une heure afin que les étudiants disséminés sur Paris et sa banlieue puissent regagner le domicile familial.
- Avancer le train du dimanche matin afin que l'arrivée sur Paris se fasse plus tôt.

Ils ont pris bonne note de nos suggestions, mais en tout état de cause si modification il y a, cela ne serait pas avant l'année 2015. Nous avons convenu que nous nous reverrions en Septembre pour faire le point sur le plan Impact.

## **Le lendemain, direction la Charité sur Loire pour rencontrer le Sénateur GAETAN GORCE.**

Après un petit débriefing sur la réunion de la veille, nous avons abordé les points suivants :

- Monsieur GORCE met un point d'honneur à connaître l'état du réseau, qui pour lui est la source de nombreux problèmes. A nous de voir si nous pouvons récupérer l'information auprès de nos interlocuteurs.
- Monsieur GORCE de son côté sollicitera Guillaume PEPY avec qui il entretient de bonnes relations sur les points suivants
- Quel est l'interlocuteur désigné par l'état qui rappelons le rédige désormais les conventions ?
- Etat du réseau, montant des travaux pour le fiabiliser (sachant que nos régions ont déjà déboursé des sommes conséquentes pour la réfection des voitures)
- Prise en charge par la région Bourgogne d'une partie des frais de transport, comme c'est le cas en région Centre (75,00 € restant à la charge de l'usager). Monsieur GORCE ne comprenant pas pourquoi la Nièvre est exclue de ce programme, s'engage à en faire la demande écrite auprès de Monsieur Patriat.
- Monsieur GORCE nous a demandé si nous avons connaissance des modifications d'horaires d'ouverture des gares. Nous n'avons pas évoqué ce sujet avec nos interlocuteurs, mais nous nous sommes engagés à en faire la demande.
- Nous lui avons également suggérer que le prochain CLAD soit organisé à COSNE. Il en a pris bonne note.

Depuis cette date, les retards se sont estompés. Nous restons dans l'attente des nouvelles du Sénateur GORCE en ce qui concerne l'organisation du CLAD que nous aurions aimé voir se dérouler avant les vacances...

Madame La Députée CARRILLON COUVREUR nous a fait parvenir un courrier reçu de la SNCF qui ne faisait que reprendre les points qui nous avaient été dit. Par conséquent tout laisse à penser que l'ANBUT soit prise au sérieux et soit enfin un interlocuteur reconnu.